

# MA RÉINSCRIPTION ONLINE 2017-2018

Un statut étudiant  
Des services à disposition



Liège, le 30 juin 2017

Chère étudiante,  
Cher étudiant,

Une année académique s'est écoulée depuis votre inscription à l'Université de Liège.

La première session touche à sa fin.

Avant de prendre vos vacances, quelques formalités, **directement online**, sont à accomplir pour mettre à jour votre dossier administratif. Nous vous les rappelons ci-après.

Si vous avez activé l'option [*Alertes SMS*] dans vos services portail, vous serez averti personnellement sur GSM de la publication de vos résultats et vous pourrez vous réinscrire directement via le portail [myULg](#).

Ce document vous rappelle la marche à suivre après la session, les démarches administratives indispensables pour être en ordre, obtenir votre statut d'étudiant à l'ULiège et vous présente les multiples aides que notre service peut vous apporter tout au long de l'année.

Vous souhaitant déjà plein succès, nous vous adressons, Chère étudiante, Cher étudiant, nos meilleures salutations.

# Sommaire

|   |          |
|---|----------|
| Contact   | 4        |
| <b>Ma session est terminée (ou presque...)</b>      | <b>5</b> |
| J'active l'option [Alertes SMS]                     | 6        |
| La seconde session                                  | 7        |
| La réinscription online 2017-2018                   | 9        |
| 1. Me réinscrire                                    | 10       |
| 2. Faire une demande d'inscription                  | 11       |
| 3. Réinscription avec complément de dossier         | 12       |
| 4. Refus d'inscription lié à votre cursus antérieur | 13       |
| Le paiement en ligne: immédiat ou différé?          | 14       |
| 1. Le paiement immédiat                             | 14       |
| 2. Le paiement différé par une autre personne       | 15       |
| 3. Le paiement différé par virement bancaire        | 16       |

|  |           |
|--|-----------|
| Les droits d'inscription 2017-2018           | 17        |
| <b>Vers une nouvelle année académique...</b> | <b>18</b> |
| Le portail myULg                             | 19        |
| Le site du Service des Inscriptions          | 20        |
| Le formulaire de contact                     | 21        |
| Notre service tout au long de l'année...     | 24        |
| Le Service Social des Étudiants (SSE)        | 25        |
| En bref...                                   | 28        |
| <i>Mes échéances</i>                         | 28        |
| <i>Mes engagements</i>                       | 28        |

# Contacts

**Direction Générale à l'Enseignement et à  
la Formation**

**Service des Admissions et Inscriptions**

place du 20-Août 7

B-4000 LIÈGE

**Inscriptions**

**Accueil :** +32 (0)4 366 56 79

**Secrétariat :** +32 (0)4 366 54 34

**Fax :** +32 (0)4 366 58 58

[ulg.ac.be/inscriptions/contact](http://ulg.ac.be/inscriptions/contact)

**Horaire durant les inscriptions**

Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

**du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 septembre 2017**

Notre service est également à votre disposition  
toute l'année (voir page 17)

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à  
16h30**

**Fermé le mardi matin (de novembre à juin)**

**Ma session est terminée  
(ou presque...)**



# J'active l'option [Alertes SMS]...

Sur myULg, dans mes services, j'active l'option "Alertes SMS"



Je suis averti(e) dès que mes résultats sont disponibles

The screenshot shows the myULg website interface. On the left, a navigation menu is visible with items: Mes services, Procédures administratives, WebMail, Services e-mail, Alertes SMS (highlighted with a blue box), Téléchargements, MyORBi, Nouvelles, Fichiers, and Forums. The main content area has a dark red header with the myULg logo and a navigation bar with links: Mes services, Procédures administratives, Cours, Aide, and Quitter myULg. Below the header, a yellow bar contains the text 'Alertes SMS' (highlighted with a blue box). The main content area contains a form for activating the SMS alert option. It includes a text input field for the GSM number: 'Votre numéro de GSM au format international : +32 474 00 00 00' with a note '(ex: pour la Belgique : +32 494 12 34 56, pour la France +33 6 12 34 56 78, ...)'. Below this is a checked checkbox: 'J'autorise l'Université de Liège à me prévenir par SMS de la disponibilité de mes résultats.' and a disclaimer: 'L'université de Liège s'engage à ne pas utiliser ce moyen de communication pour tout message à caractère promotionnel. Vous pouvez à tout moment modifier cette option.' At the bottom of the form is an 'Ok' button.

J'ai dès lors  
2 possibilités sur  
ma page d'accueil  
myULg :

# La seconde session

Au terme de ma première session, mes résultats ne me permettent pas de me réinscrire. Sur le portail, je choisis l'option: « M'inscrire en seconde session ».

Année précédente | Année courante (2014-2015)

**Vos inscriptions**

Inscription(s) de l'année 2014-2015

☐ Année préparatoire au master en ingénieur civil électricien

Mon cursus ✓ | Mes sous notes | Mon dossier ✓

**1re Session** Ajourné (31/51)

Janvier Mes résultats

Juin Mon bulletin

M'inscrire en seconde session ? | Me réinscrire pour l'année prochaine


### Inscription en seconde session - Etape 1 sur 3

Inscription > Choix des repêchages > Confirmation

Pour vous inscrire en seconde session, veuillez réaliser les étapes suivantes avant le **14/07/2017**.

Cochez votre choix :

- Je désire m'inscrire en seconde session. \*
- Je ne désire pas m'inscrire en seconde session \*
- Je m'inscrirai plus tard (attention à la date limite du **14/07/2017**). \*

Suivant 

### Inscription en seconde session - Etape 2 sur 3

Inscription > Choix des repêchages > Confirmation



Cochez les cours dont vous désirez représenter l'examen en septembre, puis cliquez sur le bouton "Suivant" ci-dessous.

**Les notes d'insuffisance des examens que vous décidez de ne pas représenter ne sont pas prises en compte en septembre. Vous êtes toutefois dispensé de venir « signer » ces examens, une note de 0/20 vous sera attribuée (vous ne serez donc pas considéré comme absent)**

Choix des repêchages parmi les évaluations de JUIN pour le Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte

| Code cours                                       | Libellé du cours  | Notes |
|--|---|-------|
| <input checked="" type="checkbox"/> ARCH3261-1 * | Ateliers d'architecture IIB, 10h Th, 45h Pr, 0,5j T. t., 70h Proj., ELSEN Catherine   | 4     |
| <input checked="" type="checkbox"/> MECA0001-2 * | Mécanique des matériaux, 30h Th, 28h Pr, 2h Labo., 12h Proj., JASPART Jean-Pierre   | 8     |
| <input checked="" type="checkbox"/> PROJ0001-1 * | Introduction aux méthodes numériques et projet, 10h Th, 2h Labo., 28h Proj., BRULS Olivier, LOUVEAUX Quentin, NGUYEN Frédéric | 8     |
| <input checked="" type="checkbox"/> ARCH0071-2 * | Histoire de la ville et de l'urbanisation, 45h Th, 10h Proj., HANOCQ Philippe   | 9     |



Précédent

### Inscription en seconde session - Etape 3 sur 3

Inscription > Choix des repêchages > Confirmation

Nous avons bien enregistré votre sélection. **Vous êtes correctement inscrit en seconde session.** Pour toute modification et/ou question, adressez-vous à votre apparitorat de votre Faculté.



*Je veille à la date limite pour mon inscription à la seconde session. Elle est propre à chaque Faculté.*



# La réinscription online 2017-2018

Si mes résultats le permettent, je choisis de "Me réinscrire pour l'année prochaine" et me laisse guider par la procédure online.


The screenshot displays a user interface for online re-enrollment. At the top, there are two tabs: "Année précédente" and "Année courante (2014-2015)", with the latter being selected. Below this is a red header bar labeled "Vos inscriptions". Underneath, it says "Inscription(s) de l'année 2014-2015" and lists "Année préparatoire au master en ingénieur civil électricien". Three buttons are visible: "Mon cursus" with a book icon and a green checkmark, "Mes sous notes" with a notepad icon, and "Mon dossier" with a folder icon and a green checkmark. A section titled "1re Session" shows "Ajourné (31/51)". Below this, there are two rows: "Janvier" with a "Mes résultats" button (scroll icon) and "Juin" with a "Mon bulletin" button (bulletin board icon). At the bottom, there are two buttons: "M'inscrire en seconde session" (bell icon with a question mark) and "Me réinscrire pour l'année prochaine" (bell icon), which is highlighted with a blue rounded rectangle.

# 1. *Me réinscrire*

Cette option vous permet d'être réinscrit automatiquement à l'année suivante.

**Réinscription**

Vous pouvez vous réinscrire en Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte en cliquant sur le bouton "Me réinscrire" ci-dessous.

A rectangular button with a light gray background and a thin blue border. On the left side of the button is a small yellow bell icon. To the right of the icon, the text "Me réinscrire" is written in a dark gray font.

## 2. *Faire une demande d'inscription*

Introduire une demande d'inscription me permet de sélectionner une autre année d'études si, par exemple, je souhaite me réorienter ou si je souhaite changer de cursus en faisant valoriser des crédits déjà acquis. Cette demande est alors soumise à un gestionnaire qui va analyser ma situation. Dans les 15 jours ouvrables, je serai averti de ma réinscription ou des démarches supplémentaires que j'aurais à accomplir pour acter définitivement cette demande.



Dans votre situation, il n'est pas possible de vous réinscrire automatiquement via le portail. Vous pouvez néanmoins effectuer une demande d'inscription qui sera analysée par un gestionnaire. Une réponse vous sera envoyée par courrier postal dans les 15 jours ouvrables. Veillez à ce que votre adresse courrier soit correcte.

### Demande d'inscription

Vous pouvez faire une demande d'inscription pour une **autre** année d'études mais votre demande sera soumise à un gestionnaire du Service des Inscriptions.



Faire une demande d'inscription

# 3. Réinscription avec complément de dossier

Toutes les réinscriptions se font uniquement en ligne **via le portail**.

Après avoir cliqué sur le bouton me réinscrire (voir supra), je suis la procédure proposée sur le portail et complète les panneaux « Signalétique », « Demande » et « Situation » :

Dans certains cas, un complément de dossier doit être déposé pour que mon inscription soit actée :

- **la Formation doctorale et le Doctorat** : [autorisation du Président du Collège de Doctorat](#)
- **les spécialités médicales** : autorisation du Doyen
- **les étudiants non européens** : dossier d'[assimilation](#)

Il me suffira de cliquer sur le type de document(s) que je dois joindre à ma demande de réinscription. Ce document ou ces documents doivent être scannés sous format PDF :



Signalétique > Demande > Situation > Adresses > Assimilation > Secondaire > **Documents** > Récapitulatif

### Documents

Afin de justifier votre identité, vos diplômes et vos activités passées, veuillez nous envoyer les documents suivants.




L'Université de Liège se réserve le droit de vous réclamer, à tout moment, les originaux des documents et de procéder à toute vérification supplémentaire auprès de votre établissement d'origine. Toute fraude entraîne l'annulation de l'inscription, quel que soit le moment où cette fraude est détectée. L'étudiant perd les effets de droit liés à la réussite d'épreuves durant l'année académique concernée, ainsi que les droits d'inscription qu'il a versés.

| Document  | Document obligatoire  | 0 page (Minimum 1 page - Maximum 3 pages) |
|---|---|---|
|   | Lettre de motivation  |   |
| Vous devez fournir une lettre de motivation   |   |   |
|   | Documents réfugié / apatride / protection subsidiaire / demande d'asile |   |
| - Réfugié: carte B. Le statut de réfugié doit être indiqué au verso de la carte - Apatride: document officiel de la commune ou de l'Office des étrangers prouvant le statut d'apatride - Protection subsidiaire: carte A ou carte B (certificats d'inscription au registre des étrangers) + décision émise par l'Office des étrangers qui octroie le bénéfice de cette protection. A contrario du statut de réfugié, la protection subsidiaire n'est pas indiquée au verso du certificat d'inscription au registre des étrangers - Demande d'asile: annexe 26 et/ou document attestant que la demande d'asile n'a pas été définitivement rejetée et, le cas échéant, que le recours éventuel en cassation administrative n'a pas été rejeté (lettre d'avocat, attestation d'immatriculation "carte orange"...)... |   |   |

# 4. Refus d'inscription lié à votre cursus académique antérieur

Si ma demande d'inscription a été refusée du fait que je suis en situation de non-finançabilité, je peux introduire un recours interne auprès du Recteur.

[ulg.ac.be/inscriptions/recours](http://ulg.ac.be/inscriptions/recours)

Recours et fraude   [Twitter](#) 

**Recours ouverts aux étudiants**

**Fraude**

ATTENTION : Il s'agit ici UNIQUEMENT des recours à l'encontre d'une décision relative à :  
**une inscription ou une admission**

En ce qui concerne les recours liés à l'organisation de l'année académique, des examens et délibérations, consulter **le règlement des études et des examens (section 2 du chapitre VIII)**

Introduire un recours présuppose que vous avez déjà reçu une décision des autorités de l'ULg et que vous souhaitez contester celle-ci. Sans référence à cette décision, le recours sera jugé irrecevable et ne sera pas traité.

- 1. Refus d'inscription**
  - lié aux conditions d'accès (irrecevabilité)
  - lié à votre cursus académique antérieur (vous êtes en situation de non finançabilité)
  - cas particulier des non-résidents
- 2. Non respect des délais de paiement**
  - Plus d'informations ici
- 3. Etudiants du Bloc 1 – Absence(s) session janvier**
  - Plus d'informations ici
- 4. Refus de Réorientation**

# Le paiement en ligne : immédiat ou différé ?

## 1. Le paiement immédiat

Si je choisis de payer directement en ligne, mes droits d'inscription sont enregistrés dans mon dossier le jour-même et de manière totalement sécurisée. J'ai la possibilité d'adapter le montant que je souhaite verser et si je paie déjà les 10% du montant dû, ma carte d'étudiant me parvient par courrier postal dans les 10 jours ouvrables et mes attestations d'inscription sont disponibles à partir de mon dossier en ligne : [my.ulg.ac.be/mesinscriptions](http://my.ulg.ac.be/mesinscriptions)

Réinscription pour 2017-2018 - Etape 3 sur 5

Choix de l'année d'études > Confirmation > **Mode de paiement** > Paiement > Conclusion

Votre inscription a bien été enregistrée pour 2017-2018


Vous pouvez effectuer le paiement de manière rapide et sécurisée sur ce portail. Vos droits d'inscription s'élèvent à **835,00€**.


Je dois m'acquitter de la somme de  €. Par défaut, le montant encodé correspond à la totalité de vos droits d'inscription, toutefois, vous avez la possibilité de modifier ce champ, avec un minimum de 83.5€. Les moyens de paiements suivants sont disponibles :


**Paiement immédiat**


Vous disposez d'une carte de paiement (la vôtre ou celle de quelqu'un d'autre qui peut réaliser l'opération de paiement **avec vous** ET vous avez l'opportunité de réaliser l'opération avant la date limite.

> Choisissez le moyen de paiement ci-dessous puis cliquez sur le bouton "Suivant".

Payer en ligne par carte Bancontact : 

Payer en ligne par carte VISA : 

Payer en ligne par carte Maestro : 

Payer en ligne par carte MasterCard : 

Vous pouvez effectuer le paiement de manière rapide et sécurisée sur ce portail. Vos droits d'inscription s'élèvent à **835,00€**.

Je dois m'acquitter de la somme de  €. Par défaut, le montant encodé correspond champ, avec un minimum de 83.5€. Les moyens de paiements suivants sont disponibles :

**Paiement immédiat**

Vous disposez d'une carte de paiement (la vôtre ou celle de quelqu'un d'autre qui peut réaliser l'opérat



La procédure reste la même pour une réinscription après seconde session.

## 2. Le paiement différé par une autre personne

Je peux également demander à une tierce personne d'effectuer le paiement pour moi en sélectionnant tout simplement cette option qui m'est proposée dans les modes de paiement :

**Paiement par une autre personne**

Vous ne pouvez pas réaliser le paiement en ligne vous-même (pas de carte de paiement, impossibilité de réaliser l'opération avec la personne qui va effectuer le paiement, ...).

> Vous pouvez désigner une autre personne pour réaliser le paiement en ligne à votre place, sans votre accès à myULg.

Envoyer la demande de de manière différée par courriel :



**La procédure reste la même pour une réinscription après seconde session.**

### 3. Le paiement différé par virement bancaire

Si je décide de payer plus tard, je m'engage à m'acquitter des droits d'inscription dus pour le 31 octobre 2017 et du solde pour le 4 janvier 2018 au plus tard<sup>1</sup>

Je ne reçois ma carte étudiant et l'attestation destinée aux allocations familiales ne sont disponibles sur mon dossier en ligne qu'une fois le paiement enregistré.

<sup>1</sup>Conformément à l'article 5 du [règlement des études et des examens](#).

**Paiement par virement**

ATTENTION : le délai de réception d'un virement est habituellement de 1 à 3 jours ouvrables, votre paiement ne sera pas pris en compte directement par nos services. Merci d'utiliser la communication structurée fournie afin que votre paiement puisse vous être attribué correctement.

- **Montant** : 835,00 euros
- **Compte bénéficiaire** :
  - Code IBAN : BE49 0960 0902 6071
  - Code BIC : GKCCBEBB
- **Nom et adresse du bénéficiaire** :  
UNIVERSITE DE LIEGE  
Place du XX-Août 7  
4000 Liège  
Belgique
- **Communication** : +++184/4991/60024+++
- **Coordonnées bancaires** :  
Banque BELFIUS  
Boulevard Potheco 44  
1000 Bruxelles  
Belgique

! Les droits d'inscription dus seront acquittés pour le : 31/10/2017.  
Le paiement en ligne est rapide et totalement sécurisé. En outre, il vous permet d'obtenir rapidement votre carte d'étudiant et les attestations à l'adresse courrier renseignée.



La procédure reste la même pour une réinscription après seconde session.



# Les droits d'inscription

**LES TAUX**  
COMPLET : 835€  
INTERMÉDIAIRE : 374€  
BOURSIER : 0€

[ulg.ac.be/inscriptions/minerval](http://ulg.ac.be/inscriptions/minerval)

## Études de 1e et 2e cycles

|  |       |
|--|-------|
| Taux complet   | 835 € |
| Taux intermédiaire   | 374 € |
| Taux boursier  | 0 €   |
| Tarif par enfant à partir de 3 enfants de la même fratrie <sup>1</sup> | 585 € |
| Inscription complémentaire   | 247 € |
| AESS   | 279 € |
| CAPAES   | 279 € |
| Master de spécialisation (spécialités médicales)                       | 485 € |
| Spécialités médicales au-delà de la 2 <sup>e</sup> année               | 32 €  |

## Études de 3e cycle

|                                    |       |
|------------------------------------|-------|
| Doctorat (1e inscription)          | 835 € |
| Doctorat (à partir de la 2e année) | 32 €  |

## Formations non académiques

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| Cours isolés <sup>2</sup>          | 35€/crédit |
| Fonctionnaire – accession niveau A | 35€/crédit |
| Auditeur libre                     | 32 €       |
| Chercheur libre                    | 32 €       |
| Étudiant visiteur                  | 0 €        |

## Allègement

Les étudiants en allègement bénéficient d'un tarif spécifique : [ulg.ac.be/inscriptions/allègement](http://ulg.ac.be/inscriptions/allègement)

## Droits majorés

Les étudiants non ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne sont généralement redevables de droits d'inscription majorés : [ulg.ac.be/droits-majores](http://ulg.ac.be/droits-majores)

<sup>1</sup> Les 3 enfants doivent être inscrits en même temps à l'ULiège et fournir une composition de ménage qui prouve qu'ils vivent bien sous le même toit.

<sup>2</sup> 3 cours pour un maximum de 20 crédits. Pour plus d'informations sur les cours isolés, veuillez consulter notre page FAQ: [ulg.ac.be/cours-isoles](http://ulg.ac.be/cours-isoles)

# Vers une nouvelle année académique...



# Des outils à ma disposition tout au long de l'année...

## Le portail myULg

Interface par excellence entre l'institution et moi, il m'accompagne durant toute l'année pour mes différentes démarches administratives :

- ✓ Valider mon cursus : validation via le portail, consultation de mon programme de cours, de mes bulletins de notes...
- ✓ Gérer mon dossier administratif : changement de mon adresse courrier, consultation de ma situation administrative (en ordre d'inscription, de paiement...)
- ✓ Régler mes frais d'inscription : paiement en ligne
- ✓ Télécharger mes attestations : grâce au bureau virtuel, je peux télécharger les attestations dont j'ai besoin "à la demande" via l'onglet « Mes documents »
- ✓ Renouveler mon mot de passe "student" : option à cocher sur le portail myULg, permettant, en cas de perte de mon mot de passe, d'en obtenir un nouveau



***Au préalable, je veille à sécuriser mon profil***

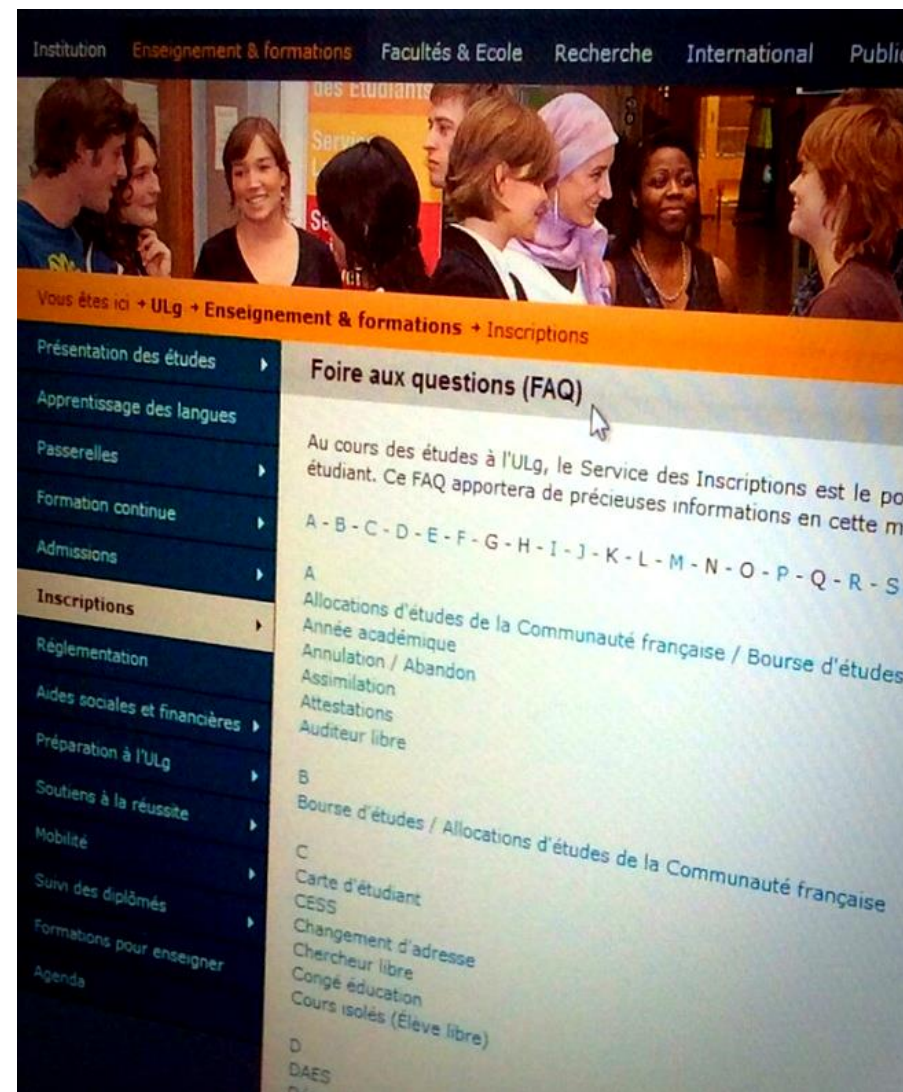
- ✓ Activer l'option "Alertes SMS" : je veille à ce que le numéro de GSM soit à jour.  
Voir page 8

The screenshot shows the 'Vos inscriptions' section of the myULg portal. At the top, there are navigation tabs for 'Année précédente' and 'Année courante (2016-2017)'. Below this, the user is identified as 'Médecin vétérinaire'. A row of five buttons is displayed: 'Mon cursus' (with a green checkmark), 'Mes sous notes', 'Mon dossier' (with a green checkmark), 'Mes documents', and 'Partir en Erasmus'. A section titled '1re Session' shows 'Janvier' with a 'Mes résultats' button. At the bottom, a blue information icon is followed by the text: 'Les résultats ne sont disponibles qu'après la proclamation et la transmission des données par la Faculté. Si vous ne trouvez pas un résultat, réessayez un peu plus tard...'

# Le site du Service des Inscriptions

De nombreuses informations ainsi que certains formulaires sont disponibles sur le site (procédure d'inscription, montant des droits d'inscription, dates limites, recours...).

[ulg.ac.be/inscriptions/faq](http://ulg.ac.be/inscriptions/faq)



### Commander des documents\*

Vous pouvez commander carte d'étudiant, attestation d'inscription, allocations familiales, attestations destinées au Service des Allocations d'Études (SAE) ou à l'administration communale, certificat pour l'obtention d'une carte train scolaire (SNCB)...

Sachez que pour l'année académique 2016-2017, vous pouvez désormais imprimer vous-mêmes vos attestations à partir de votre bureau virtuel du portail myULg

Notez également que le Service des Inscriptions ne fournit ni bulletin ni relevé de notes.

### Inscription online

**Vous sortez de rhéto** et souhaitez vous inscrire à l'ULg. Posez ici vos questions sur le formulaire d'inscription online<sup>1</sup>. Vous serez directement redirigé vers notre e-mail de contact: [inscription-online@ulg.ac.be](mailto:inscription-online@ulg.ac.be)<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Uniquement destiné aux rhétos qui s'inscrivent en ligne

<sup>2</sup> Disponible à partir de la mi-mars

### Gérer vos adresses\*

Toute l'année mettez à jour l'adresse "courrier" que nous utilisons pour toute correspondance. La modification est instantanée.

### Vous réinscrire\*

Le portail myULg est à votre disposition pour votre réinscription

### Modifier votre inscription\*

Vous venez de vous inscrire ou vous réinscrire pour l'année académique 2016-2017 mais vous souhaitez changer de filière. C'est ici que vous pouvez en faire la demande. Sachez toutefois qu'au-delà du 30 septembre, une autorisation d'inscription tardive est peut-être requise pour la filière dans laquelle vous souhaitez vous réorienter. Renseignez-vous directement auprès de la Faculté concernée.

### Annuler votre inscription\*

Ceci concerne **uniquement** les étudiants inscrits à l'année académique 2016-2017.

Avant le 30 novembre, vous avez la possibilité d'annuler votre inscription.

Au-delà de cette date, l'annulation n'est plus possible mais vous devez avertir l'Institution si vous renoncez à poursuivre vos études.

### Demander un remboursement\*

Pour toute demande de remboursement<sup>1</sup>, pensez à vous munir de toutes les informations bancaires nécessaires (IBAN, BIC).

<sup>1</sup> Le Service des Inscriptions ne se charge pas des remboursements pour les formations continues

### Une autre question vous préoccupe

Contactez-nous pour toute question particulière:

Je suis étudiant ULg

Je ne suis pas étudiant ULg: pour toute question qui ne concernerait **pas** l'inscription online

### Introduire une demande de dérogation d'inscription<sup>1</sup>

Le parcours académique d'un étudiant peut empêcher son inscription ou sa réinscription automatique en vertu de la législation actuelle<sup>1</sup>.

Cette année, je ne suis pas étudiant ULg

### Dossier à compléter\*

Vous êtes déjà inscrit en 2016-2017 mais devez encore compléter votre dossier d'inscription par un justificatif, le certificat demandé à tous les nouveaux étudiants, etc. À partir de ce formulaire, vous pouvez déposer les documents qui vous sont réclamés.

## Le formulaire de contact

J'ai besoin d'un document spécifique, d'un renseignement sur une procédure, je dois compléter mon dossier d'inscription, j'ai obtenu une réduction et souhaite le remboursement de frais d'inscription : je contacte le Service des Inscriptions via un formulaire thématique.

Clairement identifiées, mes demandes trouvent réponses rapidement sans qu'il soit nécessaire de me déplacer

Via ce formulaire de contact, et grâce à mon identifiant et mon mot de passe, je peux :

 **Commander des documents spécifiques**

attestations diverses et notamment l'attestation d'apurement de dettes

preuve de paiement

duplicata de carte d'étudiant



*Je peux également imprimer ces documents moi-même via mon bureau virtuel.*

 **Demander un changement de filière**

Avant le 31 octobre, j'ai la possibilité de modifier mon inscription.

Au-delà du 30 septembre, je vérifie auprès de l'Apparitorat de la Faculté concernée si une autorisation d'inscription tardive est requise pour la filière dans laquelle je souhaite me réorienter.



*C'est uniquement auprès du Service des Inscriptions que je dois effectuer cette démarche.*



## Faire acter un abandon

Je ne souhaite pas poursuivre mes études à l'ULiège, **je dois** avertir le Service des Inscriptions, **avant le 30 novembre**, au moyen du formulaire en ligne.

 *En cas d'abandon après le 30 novembre, l'inscription est comptabilisée en échec dans le parcours académique et le minerval reste dû.*

## Demander le remboursement des frais d'inscription

En cas de changement de taux si celui-ci a été clôturé par le Service Social des Étudiants (SSE)

En cas de changement de tarif

En cas d'abandon acté avant le 30 novembre et uniquement sur demande de l'étudiant, nous remboursons vos frais d'inscription, à l'exception des frais administratifs.

## Introduire une demande de dérogation ou poser une question spécifique concernant un recours

Si ma demande d'inscription a été refusée du fait que je suis en situation de non-finançabilité, je peux introduire un recours interne auprès du Recteur.

[ulg.ac.be/inscriptions/recours](https://ulg.ac.be/inscriptions/recours)

[ulg.ac.be/inscriptions/contact](https://ulg.ac.be/inscriptions/contact)

## Notre service tout au long de l'année...

Le bureau du Service des Inscriptions est le point de contact privilégié si j'ai besoin immédiatement d'un document, si une procédure ne me paraît pas claire ou si j'ai besoin d'une information complémentaire.

### **Attestations d'inscription et de fréquentation**

Attestations destinées aux allocations familiales, administration communale, attestation d'absence de dettes, au Service des Allocations d'Études...

### **Documents spécifiques**

Tout document à faire compléter et destiné à un organisme spécifique (ONEM, Mutuelle, SNCB, Région wallonne, Forem).

### **Horaires**

Les jours ouvrables du lundi au vendredi:

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| <b>Juillet à septembre</b>  | <b>Octobre à juin</b> |
| <b>9h - 12h30</b>           | <b>9h - 12h30</b>     |
| <b>13h30 - 16h30</b>        | <b>14h - 16h30</b>    |
| <b>Fermé le mardi matin</b> |                       |

Place du 20-Août 7  
Bât. A1  
B-4000 Liège

+32(0)4 366 56 79  
[ulg.ac.be/inscriptions/bureau](http://ulg.ac.be/inscriptions/bureau)



# Le Service Social des Étudiants (SSE)

Quartier des Urbanistes  
Traverse des Architectes 4  
Bât.B3b (P30) – Sart Tilman  
B-4000 Liège

+32(0)4 366 44 20 - 45 66 - 52 16  
[ulg.ac.be/servsoc](http://ulg.ac.be/servsoc)

Si des questions d'ordre social et/ou économique me préoccupent et que je souhaite réfléchir à des pistes d'intervention, je peux trouver **écoute, soutien** et **accompagnement** auprès du Service Social des Étudiants.

Je peux ainsi obtenir des renseignements et de l'aide dans ma démarche concernant :

- ✓ L'octroi des réductions<sup>1</sup> des droits d'inscription- **date limite: 30 septembre 2017**
- ✓ L'introduction d'un dossier auprès du Service d'Allocations d'Études de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>2</sup> (SAE - FWB) - **date limite: 31 octobre 2017**
- ✓ L'octroi d'un prêt<sup>3</sup> pour échelonner le paiement du minerval - **date limite: 30 octobre 2017**
- ✓ Une aide financière pour la participation aux supports de cours pour les boursiers SAE<sup>4</sup>

<sup>1</sup> [ulg.ac.be/sse/reduction](http://ulg.ac.be/sse/reduction)

<sup>2</sup> [www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)

<sup>3</sup> [ulg.ac.be/sse/prets](http://ulg.ac.be/sse/prets)

<sup>4</sup> [ulg.ac.be/sse/supports-de-cours](http://ulg.ac.be/sse/supports-de-cours)

La majorité des dossiers peut être traitée directement lors des permanences:

- ✓ Un entretien sur rendez-vous<sup>1</sup> avec une assistante sociale est spécifiquement nécessaire pour :
- ✓ Des informations en matière d'allocations familiales, gestion du budget, mutuelle, chômage, job étudiant, CPAS...
- ✓ Une avance sur bourse de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- ✓ Une aide sociale et financière<sup>2</sup> - ***date limite: 30 octobre 2017***

*En cas de réussite à l'issue de l'année 2016-2017, le taux boursier ou taux intermédiaire dont je bénéficiais est reconduit MAIS de manière PROVISoire.*



*Je dois donc renouveler ma demande de bourse au SAE - FWB et/ou ma demande de réduction au SSE afin de déterminer définitivement mon taux d'inscription.*

[<sup>1</sup>ulg.ac.be/sse/contact](http://ulg.ac.be/sse/contact)

[<sup>2</sup>ulg.ac.be/sse/aidesociale](http://ulg.ac.be/sse/aidesociale)

## Horaires du SSE

|   | Hors période d'inscriptions |          | En période d'inscriptions |                       |
|---|-----------------------------|----------|---------------------------|-----------------------|
|   |                             |          | 3/7 au 14/7               | 17/8 au 29/9          |
| <b>Sart Tilman sans rendez-vous</b>     | Ma, me, ve:                 | 9h – 12h | 9h – 12h<br>14h - 16h     | 9h – 12h<br>14h - 16h |
|   | Je:                         | 9h – 16h |                           |                       |
|   | Fermé le lundi              |          |                           |                       |
| <b>Place du 20-Août sur rendez-vous</b> | le jeudi de 9h à 16h        |          |                           |                       |

# En bref...

Portail myULg  
<https://my.ulg.ac.be>  
Site des Inscriptions  
[ulg.ac.be/inscriptions](http://ulg.ac.be/inscriptions)

Le Service tout au long de l'année  
[ulg.ac.be/inscriptions/bureau](http://ulg.ac.be/inscriptions/bureau)  
Le Service Social des Étudiants  
[ulg.ac.be/servsoc](http://ulg.ac.be/servsoc)

| <u>Mes échéances</u> | <u>Mes engagements</u>   |
|----------------------|--|
| 30/09/2017           | ✓ J'ai introduit ma demande de réduction   |
|                      | ✓ Je transmets les documents complémentaires à mon inscription via le formulaire de contact <a href="http://ulg.ac.be/inscriptions/contact#acpl">ulg.ac.be/inscriptions/contact#acpl</a> |
| 31/10/2017           | ✓ J'ai réglé les droits d'inscription dus et je suis étudiant régulier   |
|                      | ✓ J'ai introduit ma demande de prêt  |
| 4/01/2018            | ✓ Je me suis acquitté du solde de mes droits d'inscription   |
| Toute l'année        | ✓ J'ai activé mon adresse "student" et via celle-ci, je communique avec l'Institution  |
|                      | ✓ Je veille à la mise à jour de mes données personnelles via myULg (adresse courrier, nationalité...)  |
|                      | ✓ J'ai coché l'option me permettant de générer mon nouveau mot de passe "student" en cas de perte de ce dernier  |
|                      | ✓ J'ai activé l'option "Alertes SMS" dans mes services, sur le portail   |



**Direction Générale à l'Enseignement et à la Formation**

**Service des Admissions et Inscriptions**

place du 20-Août, 7 – Bât. A1

B-4000 Liège

+32(0)4 366 56 79

[ulg.ac.be/reinscription](http://ulg.ac.be/reinscription)